BULLETIN MUNICIPAL 2017

NUMERO 24

Nous contacter

Mairie de Roquefort
6 Place de la Mairie
32390 Roquefort

Téléphone 05 62 64 31 55
Fax 05 62 62 56 61
mairie.de.roquefort.32@wanadoo.fr

Maire : Daniel MENON
Secrétaire Mairie : Annie MULLER

Permanences :

Mardi 8h30/13h00-14h/16h30
Jeudi 8h30/12h30
Samedi 8h30/12h30

Sommaire

- Etat Civil
- PACS
- Cérémonies Commémoratives
- Eté Jeunes 2017
- Elections 2017
- Grand Auch Cœur de Gascogne
- Budget Général
- Service Assainissement
- Tarifs Divers
- Délibérations 2017
- Dépôts sauvages
- Chiens ou chats errants
- Réseaux Mobiles
- Flash Info
- Articles de presse

Mot des Associations

- Association Maxi Mômes
- La Pétanque Roquefortoise
- La Saint Hubert Roquefortoise
- Comité des Fêtes
- Téléthon
- Club des 7 Clochers

Le mot du Maire

Chers administrés,

Au revoir 2017, bienvenue à 2018.

2017, année riche en évènements et débats comme toutes celles qui sont marquées par des élections et notamment des élections présidentielles et législatives.

2017 a été marquée par la fusion du Grand Auch Agglomération avec la communauté de communes Cœur de Gascogne. Suite à la loi sur le cumul des mandats, M. Roger TRAMONT, succède à M. Franck MONTAUGE le 13 Octobre 2017.

Une nouvelle année s'achève, comme en 2016 et les années précédentes, notre commune a poursuivi son développement en fonction de ses possibilités financières.

L'année a vu des projets divers se réaliser :

- La restructuration des cimetières de « Clarac » et du « Village » (le relevage a été fait début 2017)

- L'opération adressage est terminée, toutes les voies ont un nom et les maisons un numéro. Cette initiative va améliorer la qualité des services (secours, livraisons, aide à domicile, distribution du courrier, télécommunications, électrification etc ...)

Au cours de l'année à venir, des travaux d'entretien des routes et de rénovation du logement de l'école (réfection de la toiture et remplacement des menuiseries) seront réalisés.

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je tiens à vous formuler mes meilleurs vœux pour cette année 2018. Que cette année soit porteuse, de joie, de réussite, tant professionnelle que personnelle et surtout de bonne santé.

Daniel MENON, Maire

ETAT CIVIL

Naissances :

- Rohan, Kévin, Michel LEBEAU MARTINEZ le 13 Janvier

- Isaure, Lucie TAJJA le 28 Février

- Noémie, Héloïse TOUGNE le 30 Octobre

Mariages :

- Stéphane, Michaël IDRAC et Marie, Cécile LABORDE le 15 Avril
- Kristian, Skaar SKOGVANG et Amandine, Emilie IDRAC le 5 Août

Décès :

- Yvette, Marie, Geneviève CARRèRE le 18 Janvier

- Jean, Louis RIVA le 9 Avril

- Aldo CUZZOLIN le 14 Mai

- Gilles LATTERRADE le 20 Juin

- Raoul, Jules, Joseph GALAND le 21 Octobre

Ont été inhumés au cimetière de Roquefort Christian VILLETET, décédé le 31 Octobre

et Nicole VILLETET/URIZZI, décédée le 16 Décembre

P A C S : en Mairie depuis le 1er Novembre

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXIe siècle publiée au *Journal officiel* du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au *Journal officiel* du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, depuis le 1er novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Nous avons enregistré un PACS le 16 Décembre 2017.

CEREMONIES COMMEMORATIVES 2017

Réunis devant la mairie, à l'invitation de M. le Maire et du Conseil Municipal, les habitants de la commune se sont rendus au monument aux morts les 8 Mai et 11 Novembre 2017.

Les cérémonies débutent par le traditionnel dépôt de gerbes. Les enfants, conduits par leur maîtresse d'école ont à leur tour, célébré le devoir de mémoire en déposant des fleurs au pied de la stèle.

Les enfants des écoles ont participé avec M. le Maire à la lecture du message du Secrétaire d'Etat, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire. La Marseillaise, chantée par les écoliers, accompagnés par M. ASCIAC Joseph. Merci à lui

8 Mai 2017

ROQUEFORT

Le conseil municipal, les enfants de l'école et la population se sont joints à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945. Un dépôt de la gerbe et des petits bouquets amenés par les enfants puis l'appel des soldats du village « morts pour la France ». Le maire, Daniel Menon, et les enfants ont lu le message à la Nation et cette année chanté « La Marseillaise », accompagnés par M. Joseph Asciac, Roquefortois, batteur d'orchestre professionnel avec les baguettes et un petit tambourin. L'exposition d'Albert Galand sur divers documents et accessoires des deux guerres a été appréciée. Pour clore, un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes./Photo DDM J.-P.G.

ROQUEFORT

11-Novembre

Le conseil municipal, les enfants de l'école et la population se sont joints à la cérémonie du 11-Novembre pour la commémoration de l'armistice de 1918, avec un dépôt de la gerbe et des petits bouquets amenés par les enfants au monument aux morts, puis l'appel des soldats du village Morts pour la France. Le maire et les enfants ont lu le message à la nation et chanté « La Marseillaise », accompagnés par Joseph Asciac, Roquefortois, batteur d'orchestre professionnel. Albert Galand a exposé une collection personnelle sur la guerre de 1914-1918 appréciée par tous. Un vin d'honneur a été servi à la salle des fêtes./ Photo DDM J.-P. G.

Mardi 14 novembre 2017 . LA DÉPÊCHE DU MIDI .21

11 Novembre 2017

ETE JEUNES 2017

Comme chaque année, durant l'été, la communauté de communes Cœur de Gascogne propose l'opération Eté Jeunes aux adolescents de 14 à 17 ans.

La commune de Roquefort a organisé un chantier « Eté jeunes », dans le cadre de cette opération.

8 courageux (euses) ont participé : cinq filles et trois garçons, encadrés par un animateur de la Communauté de communes « Cœur de Gascogne ».

Le chantier s'est déroulé du 24 au 28 juillet : cinq matinées de 9 heures à midi, avec une coupure « casse-croute » à 10 heures 30 offert par la Mairie. Depuis 1mois ½, vous avez pu admirer les illuminations de Noël dans la traversée du village. Leur réfection a été faite par les filles durant l'été jeunes 2017.

Un chèque de 60 €, bien mérité, leur sera envoyé au cours de l'automne par la communauté de communes.

ROQUEFORT

Opération « Eté jeunes »

Vendredi s'est achevée la semaine chantiers loisirs dans le cadre de l'« Eté jeunes » de la commune en collaboration avec la communauté des communes du Grand-Auch Cœur de Gascogne sous la responsabilité de Luka Rodriguez, animateur, aidé par Daniel (maire), Maïté, Alain et Francis. 8 jeunes ont participé à des travaux d'embellissement des espaces communaux et ont travaillé sur divers chantiers : peinture d'un escalier extérieur et de sa rampe, d'un petit mur, débroussaillage, peinture d'une porte de la salle des fêtes et de volets. Les jeunes étaient ravis d'avoir participé à des travaux pour leur village.

Amélie, Zélia, Lely, Alain, Oscar, Maïté, Matt, Lisa, Elsa, Francis et Luka ont posé pour la photo souvenir sur un chantier en cours./Photo DDM J.-P. G.

22. LA DÉPÊCHE DU MIDI . Vendredi 4 août 2017.

Propositions Chantiers Loisirs 14/17 - 2018

- Ils s'adressent à l'ensemble des jeunes de 14 à 17 ans domiciliés sur le territoire de Grand Auch Coeur de Gascogne Agglomération

(ATTENTION : 14 ans révolu et moins de 18 ans réglementation DDCSPP)

- CHANTIERS : une semaine = 5 ½ journées de 3h soit 15h

-les lundis, mardis et mercredis de 9h à 12h

-les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

(sauf chantiers spécifiques : évènementiel, bases de loisirs…)

- Possibilité pour chaque jeune de faire jusqu'à 2 semaines

- ACTIVITES :
- les lundis, mardis et mercredis de 13h30 à 18h30
- les vendredis sorties

- Offre de chantiers loisirs sur l'ensemble des vacances :
- 52 chantiers sur l'année, idem 2017
- 18 chantiers sur ex Coeur de Gascogne par communes ou regroupement de communes*
- 34 sur ex Grand Auch par communes ou regroupement de communes*
- seuil de 7 jeunes minimum (réglementation DDCSPP)

- **Inscription des jeunes des communes extérieures à Auch par le biais des secrétaires de Mairie** durant les deux semaines des vacances de Printemps (16 au 28 Avril 2018).

- Contrepartie des chantiers versée sous forme de ''Bourse''

1) Bourse loisirs :

•1ère semaine :

- 2 entrées cinéma,
- 5 « bons Accueil Jeunes » d'une valeur de 6€ échangeables contre des sorties Accueil Jeunes 14/17 ou chez nos partenaires (concerts au Cri'Art, spectacles Circa, accrobranche au Vert en l'air à Pavie…

NOUVEAUTES 2018 : quad à quad concept à Roquelaure, entrées à la base de loisirs de Castéra Verduzan, paddle, canoë-kayak, jumpy party à Castéra Verduzan, entrées au thermes de Castéra Verduzan, entrées au festival N'amasse pas mousse de la Petite Pierre à Jegun)

- **1 carte cadeau d'une valeur de 20€ pour un achat culturel au Leclerc**

•2ème semaine :

-3 « bons Accueil Jeunes » d'une valeur de 6€ échangeables contre des sorties Accueil Jeunes 14/17 ou chez nos partenaires (liste ci-dessus)

-1 carte cadeau pour un achat sportif de 42€ à Intersport

Projets individuels pour 2 semaines de chantiers :

2) Bourse camp :

-Aide au financement d'un camp d'une semaine : 120€ sur les 130€ à 180€

3) Bourse formation :

-Aide au financement du Brevet de Sécurité Routière (BSR) : 120€

-Aide au financement du code : 120€

-Aide au financement du BAFA : 120€

4) Bourse association :

-Aide au financement de l'adhésion à une association : 60€ + 60€ Intersport

ELECTIONS

Jeune de 18 ans votant la 1ère fois

A Roquefort, on a voté dans la nouvelle mairie./Photo DDM, J.-P.G

Lundi 12 juin 2017 . LA DÉPÊCHE DU MIDI . 15

GRAND AUCH COEUR DE GASCOGNE

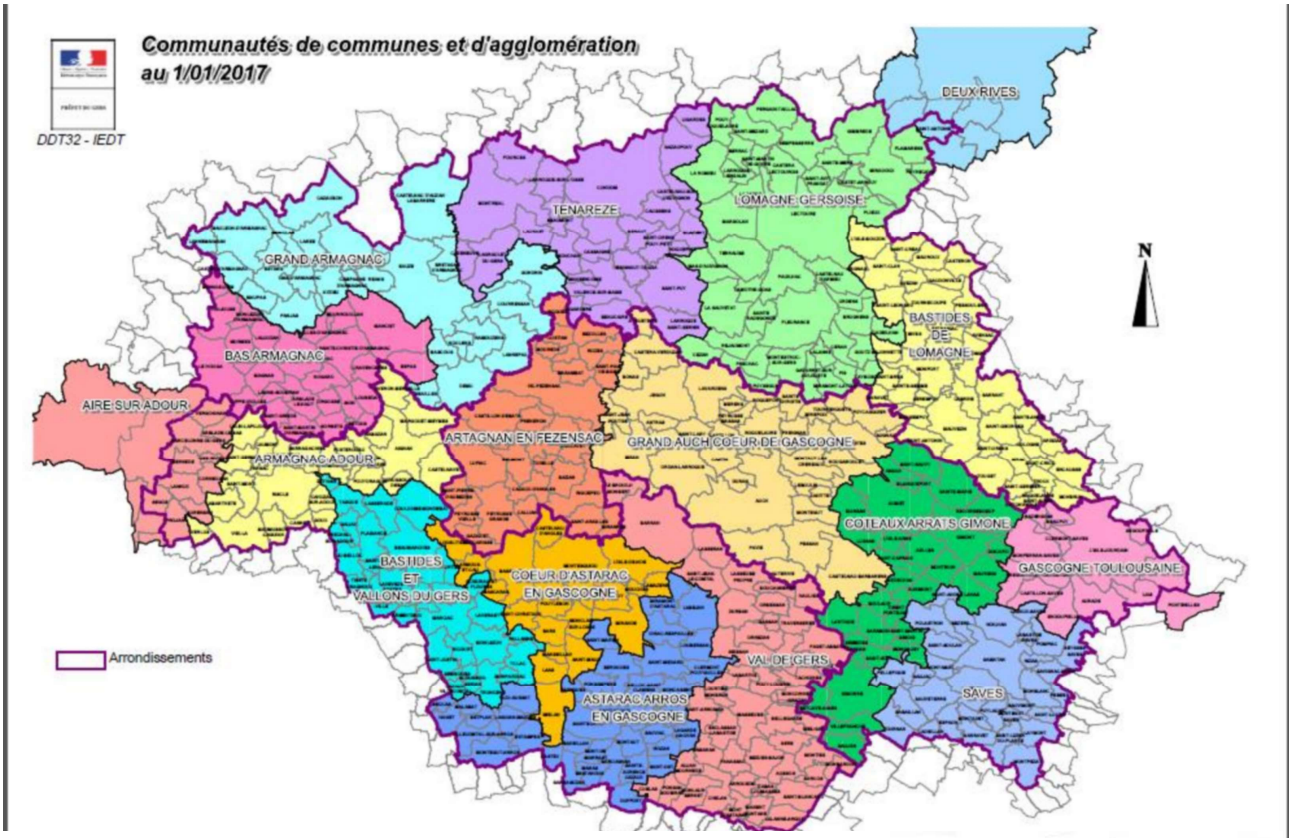

Grand Auch Cœur de Gascogne

Le nouveau conseil d'agglomération débat sur les indemnités

l'essentiel

La seconde séance d'installation du conseil communautaire, jeudi soir, a été animée par un débat sur le montant des indemnités du président et des vice-présidents.

Les 34 communes de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne sont représentées par 67 conseillers./Photo DDM, Nedir Debbiche

A l'heure où les candidats à la primaire de gauche se lançaient dans le premier de leurs trois débats télévisés, les 67 conseillers communautaires de Grand Auch Cœur de Gascogne retrouvaient, 8 jours après l'acte de naissance de la nouvelle agglomération, le décor « années 70 » de la salle des Cordeliers. Pour une séance très administrative qui nous a tout de même offert à nous aussi un débat quand Franck Montaugé a présenté la délibération sur les indemnités qui seront versées au président, aux quinze vice-présidents et aux quatre conseillers délégués. Calculée sur la base de l'indice brut 1015 de la fonction publique (qui au 1er février s'élèvera à 3 847,29 €), la rémunération des élus communautaires varie selon l'importance du mandat qu'ils exercent et la population de l'agglomération.

Franck Montaugé, qui percevra en tant que président 1 077 € brut (soit 28 % de l'indice), a mis en avant le montant très raisonnable des indemnités qui seront versées aux élus de Grand Auch Cœur de Gascogne.

« Nous sommes à 41,8 % de l'enveloppe maximale légale. Et, si l'on reprend les indemnités que touchaient les élus de Grand Auch et de Cœur de Gascogne avant la fusion, nous avons fait baisser l'enveloppe de près de 10 %. »

C'est sur d'autres chiffres que Sophie Buys, élue de l'Alternative Front de gauche, attaque. « Il ne vous aura pas échappé que le nombre de vice-présidents et délégués est quasiment le double de celui des commissions créées en début de séance (N.D.L.R. : 10). Cette disproportion traduit bien l'inflation de ces postes dans des domaines qui auraient pu être largement regroupés sous la responsabilité d'une même personne ». Elle rappelle aussi à Franck Montaugé que « 2017 est l'année d'application de la loi sur le non-cumul des mandats ». Le sénateur-maire et président de l'agglo répond du tac au tac : « Je vous remercie de me rappeler la loi, mais je l'ai bien en tête et nous verrons le moment venu ».

Le maire de Pavie modeste

Jean Gaillard, le maire de Pavie, tient à expliquer pourquoi, malgré son poste de 2e vice-président, il n'a sollicité qu'une indemnité de 375 euros. « J'occupais les mêmes fonctions à Grand Auch. Je ne pense pas que ma tâche soit significativement plus difficile malgré le changement de périmètre. Il me semble que ces indemnités de fonction pourraient faire l'objet de calculs plus adaptés à la situation de chaque élu, elles seraient d'autant mieux comprises par nos concitoyens. Si j'ai brigué ce poste de 2e vice-président, c'est eu égard à la taille de ma commune, Pavie étant avec 2 600 habitants la 2e ville de notre agglomération. »

Alors qu'Alexis Boudaud lance un « bravo » à Jean Gaillard (avant, quelques minutes plus tard comme Sophie Buys de voter contre le montant de ces indemnités), Franck Montaugé « ne voudrait pas laisser entendre que toute indemnité est indue, que c'est toujours trop et que le temps passé par chaque élu ne devrait donner lieu à aucune indemnisation. Les propos à caractère populiste, c'est très dans l'air du temps. Ces indemnités sont aussi une reconnaissance à l'égard des responsabilités qui sont prises. » Voilà pourquoi Roger Tramont, « seulement » 3e vice-président mais qui a la délégation du président, percevra la même indemnité que lui.

Pierre-Jean Pyrda

GRAND AUCH

«Fiers d'être une agglo rurale»

Les élus de la nouvelle agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne fixent leurs priorités: répondre aux besoins de la population et soutenir l'économie.

• page 19

ARMAGNAC

Faux islamiste mais vraie frayeur à Eauze et Nogaro

• page 18

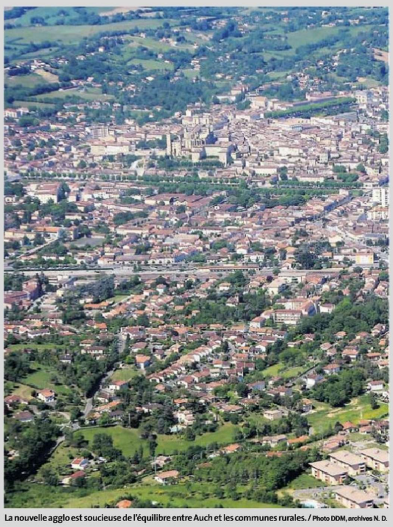

La nouvelle agglo est soucieuse de l'équilibre entre Auch et les communes rurales. / Photo DDM, archives N. D.

Grand Auch Cœur de Gascogne

«Notre priorité est de répondre aux besoins de la population»

l'essentiel

Lors de la première réunion de bureau, les élus communautaires ont esquissé les grandes orientations de la nouvelle agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne.

Après les deux séances d'installation des 3 et 12 janvier, les élus de Grand Auch Cœur de Gascogne entrent concrètement dans la gestion de la nouvelle agglomération, qui réunit désormais 34 communes. Lundi soir, le bureau constitué des 34 maires, du président et des vice-présidents s'est réuni pour la première fois au Centre économique du Garros.

Quels objectifs se fixe ce nouveau territoire ?

Franck Montaugé : « Je veux rappeler d'abord que ce regroupement répond à un enjeu de cohérence territoriale à l'échelle du bassin de vie auscitain même si la nouvelle entité de couvre pas la totalité du bassin de vie. On a passé le seuil des 40 000 habitants. C'est important car ça nous permet d'accéder à des grades de fonctionnaires territoriaux. On a besoin d'ingéniérie pour faire avancer ce territoire. Pour revenir à votre question, notre premier objectif est de répondre aux besoins de la population. Cela demande de l'attention, une qualité d'accueil de la petite enfance jusqu'au grand âge. Nous proposons une gamme de services importante pour toute la vie. Le second objectif est le développement économique et l'emploi. On va continuer à travailler main dans la main avec la Région Occitanie. »

On parle beaucoup de transition énergétique. Est-ce que l'agglomération va aller de l'avant dans ce domaine ?

F. M. : « Absolument. C'est un sujet qui va beaucoup nous occuper. Ce dossier illustre bien ce que peut apporter l'agglo aux communes rurales. Dans le cadre de l'appel à projets lancé par le ministère de l'Ecologie, Grand Auch Cœur de Gascogne a été reconnu Territoire à énergie positive pour la croissance verte. Les 500 000 euros que l'on va recevoir permettront de réaliser des travaux d'isolation de bâtiments et de moderniser l'éclairage public. »

> «Je l'ai toujours dit: cette agglomération elle est rurale.» (Franck Montaugé)

Sur ce territoire agrandi, comment vont pouvoir s'organiser les déplacements. Faut-il repenser les transports collectifs ?

F. M. : «C'est une question que l'on va devoir aborder. L'expérience de transport à la demande qu'on avait menée à Grand Auch n'a pas été concluante. Des ajustements viennent d'être faits sur le réseau de bus Alliance. Est-ce qu'il faut aller plus loin ? Ce sera un sujet important dont va s'occuper Bernard Pensivy qui succède à Gérard Baurens à la vice-présidence des transports.»

Concrètement, qu'est-ce que change pour les habitants la fusion des deux intercommunalités ?

Michel Baylac : « Les populations auront accès à davantage d'équipements sportifs et culturels: j ense à la base de loisirs de Castéra où l'on pourrait très bien organiser des animations de l'Eté jeunes. Ce qui est important, c'est la robustesse des prises de compétences. Pour le périscolaire, on va pouvoir proposer une offre plus globale. On avait déjà un magnifique relais d'assistantes maternelles à Cœur de Gascogne. Cette fusion nous permet de renforcer le service jeunesse. Il y aussi le nouveau CIAS.

Franck Montaugé: «S'agissant de l'action sociale, on fait les choses simplement en juxtaposant les administrations. Il y a quelques changements pour certains personnels mais qui se comptent sur les doigts des deux mains. Pour l'instruction des permis de conduire, on s'appuie sur l'expertise du service urbanisme de la ville d'Auch.»

Avec 34 communes, il y aura plus de travail au service urbanisme. Vous embauchez?

Roger Tramont: «Oui, un recrutement est prévu.»

Un office de tourisme unique va être créé. Qu'est-ce que cela change?

M. B.: «Les deux offices d'Auch et Castéra travaillaient déjà ensemble. C'est une belle association au niveau touristique entre le patrimoine d'Auch, Lavardens, les thermes de Castéra.»

F. M.: «Parmi les projets touristiques qui nous tiennent à cœur, il y a l'extension des berges du Gers de part et d'autre d'Auch.»

Recueilli par Pierre-Jean Pyrda

«Ce rapprochement approfondit le caractère rural de ce territoire», a souligné Franck Montaugé entouré de Michel Baylac, 1er vice-président et Roger Tramont, vice-président délégué. / Photo DDM, S. Lapeyrère

APPEL AUX ASSOCIATIONS SOUHAITANT ÊTRE REPRÉSENTÉES AU NOUVEAU CIAS

Le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale du Grand Auch Cœur de Gascogne doit être installé à la suite de la fusion des Communautés Grand Auch et Cœur de Gascogne.

Conformément à la réglementation, il sera procédé à la nomination, au sein du conseil d'administration du CIAS, d'un représentant des associations à but social œuvrant dans chacun des domaines suivants :

- insertion et lutte contre les exclusions,
- retraités et personnes âgées,
- personnes handicapées.

Ces associations peuvent proposer des personnes susceptibles de les représenter en adressant une liste comportant au moins trois de leurs représentants, sauf impossibilité dûment justifiée.

Les associations ayant le même objet peuvent présenter une liste commune. Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes :

- dûment mandatées par l'association pour la représenter, étant établi que l'association doit avoir son siège dans le département ;
- qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CIAS, n'entretiennent aucune relation de prestation à l'égard du CIAS ;
- qui ne sont pas conseillers communautaires.

Les listes de candidatures devront parvenir à M. le Président de la Communauté d'agglomération du Grand Auch, 1, Rue Darwin - 32000 AUCH, au plus tard le 3 février 2017.

Elles devront être adressées sous pli recommandé avec accusé de réception ou bien être remises au secrétariat de la communauté d'agglomération contre accusé de réception.

- **GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE S'ENGAGE POUR LA RENOVATION ENERGETIQUE**

L'agglomération de Grand Auch Cœur de Gascogne entend prendre toute sa part dans la limitation des émissions de gaz à effet de serre et donc du réchauffement climatique.

Ainsi et désormais, chaque habitant de l'agglomération souhaitant améliorer son confort, économiser de l'énergie et/ou valoriser son bien immobilier bénéficiera gratuitement au minimum d'une étude thermique et de conseils pour rénover efficacement son logement.

D'autre part, les artisans locaux sont mis à l'honneur dans cette démarche afin qu'ils participent à l'impulsion donnée par l'agglomération à la rénovation énergétique des logements.

Vous trouverez ci-dessous, une plaquette de présentation succincte du dispositif.

ESPACE INFO ENERGIE

Tél 05 62 63 49 65 –www.ptre.grand- auch.fr

BUDGET GENERAL

FONCTIONNEMENT		
COMPTE ADMINISTRATIF 2016	**DEPENSES**	**BUDGET PRIMITIF 2017**
MONTANT		**MONTANT**
52 019,24	Charges à caractère général	39 638,25
33 431,12	Charges de personnel	32 680,00
51 609,94	Autres charges de gestion courante	54 459,16
16 533,27	Charges financières	15 672,59
	Virement à la section d'investissement	30 000,00
153 593,57	TOTAUX	**172 450,00**
	RECETTES	
759,50	Produits des services	1 000,00
68 427,02	Impôts et taxes	62 810,25
72 119,22	Dotations et participations	75 790,00
10 433,00	Autres produits de gestion courante	10 248,00
11 823,86	Atténuation de charges	14 428,28
425,90	Produits exceptionnels	7 608,00
27 819,90	Résultat reporté	565,47
191 808,40	TOTAUX	**172 450,00**

INVESTISSEMENT		
COMPTE ADMINISTRATIF 2016	**DEPENSES**	**BUDGET PRIMITIF 2017**
MONTANT		**MONTANT**
757,38	Immobilisations corporelles	3 711,06
16 797,48	Immobilisations en cours	26 000,00
24 616,64	Opérations financières	10 725,58
	Emprunt	
	Opérations Individualisées	
29 824,67	Résultat reporté	37 649,36
71 996,17	TOTAUX	**78 086,00**
	RECETTES	
	Solde d'exécution	
8 602,62	Recettes d'équipement Subventions	
4 519,52	Opérations financières-FCTVA-TA	9 836,64
	Immobilisations corporelles	600,00
	Emprunt	
21 224,67	Affectation de résultat	37 649,36
	Virement de la section d'exploitation	30 000,00
34 346,81	Totaux	**78 086,00**

Les subventions de fonctionnement accordées aux associations : 4 566,88 €

(Maxi'Mômes 500 €, La Boule Roquefortoise 100 €, Amicale des Sapeurs Pompiers d'Auch 65 €, Société de Chasse 300 €, Comité des Fêtes 2 100 €, Association des Maires du Gers 151,88 €, Ecole de Musique 500 €, Coopérative Scolaire Roquefort 800 €, 4L TROPHY 50,00 €)

SERVICE ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT		
COMPTE ADMINISTRATIF 2016	**DEPENSES**	**BUDGET PRIMITIF 2017**
MONTANT		**MONTANT**
1 144,85	Charges à caractère général	1 219,79
2 779,01	Charges de personnel	9 642,00
2 611,38	Résultat reporté	
4 524,35	Opération d'ordre entre sections	7 454,21
11 059,59	**TOTAUX**	**18 316,00**
	RECETTES	
507,73	OD de transfert section	507,73
9 459,23	Produits des services	8 929,90
4 971,00	Subventions d'exploitation	5 000,00
	Résultat reporté	3 878,37
14 937,96	**TOTAUX**	**18 316,00**

INVESTISSEMENT		
COMPTE ADMINISTRATIF 2016	**DEPENSES**	**BUDGET PRIMITIF 2017**
MONTANT		**MONTANT**
14 649,30	Immobilisations Corporelles	38 123,15
	Opérations financières	
	Emprunt	
507,73	Opérations d'ordre entre sections	507,73
	Résultat reporté	
15 157,03	**TOTAUX**	**38 630,88**
	RECETTES	
41 809,35	Solde d'exécution	31 176,67
	Recettes d'équipement Subventions	
	Opérations financières-FCTVA-TA	
	Immobilisations Corporelles	
	Emprunt	
	Affectation de résultat	
4 524,35	Opérations d'ordre entre sections	7 454,21
46 333,70	**TOTAUX**	**38 630,88**

Participation assainissement collectif (PAC)

- 3 500 €

Redevance Assainissement

- Terme Fixe 42 €/an
- Terme variable 0,53 €/m3 consommé

TARIFS FIXES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

I Taxes directes locales

- Taxe d'habitation 11,52 %
- Taxe sur le foncier bâti 17,71 %
- Taxe sur le foncier non bâti 76,92 %

L'augmentation des taux donne un produit supplémentaire de 467 €.

II – Locations

- Logement de l'école : 394 €/mois
- Logement Presbytère : 410 €/mois

III - Diverses participations

Utilisateurs de la Salle des Fêtes (caution de 500 € avec attestation assurance)

- Sans Chauffage 50 €
- Avec Chauffage 100 €

Utilisateurs du dépositoire communal

- Gratuit pendant 4 mois
- 1€/jour pour les deux mois suivants
- 155 €/mois à partir du 7ème mois

Concessions cimetière

- 50 € le mètre carré de terrain

Pour information, le défunt peut être inhumé dans les cimetières suivants :

- celui de la commune où le défunt habitait,
- celui de la commune où le défunt est mort,
- celui où est situé le caveau de famille.

Vacations funéraires

- 20 € par autorisation délivrée

Taxe d'Aménagement

- 3 % (les abris de jardin sont exonérés de la taxe)

DELIBERATIONS 2017

N°s	DATE	OBJET
1	16/01/2017	Adhésion au service commun instructeur des actes d'urbanisme du Grand Auch Cœur de Gascogne au 01/01/2017
2	16/01/2017	Travaux de relevage physique de tombes en état d'abandon (cimetières Village et Clarac) suite à procédure administrative
3	24/03/2017	Opposition au transfert de la compétence PLU à l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne
4	24/03/2017	Recrutement d'un agent contractuel du 01/04/2017 au 30/04/2017
5	24/03/2017	Courrier Postal
6	24/03/2017	Redevance Assainissement 2017
7	24/03/2017	Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017
8	24/03/2017	Approbation Compte Gestion 2016 – Service Assainissement
9	24/03/2017	Approbation Compte Administratif 2016 – Service Assainissement
10	24/03/2017	Affectation résultats 2016 – Service Assainissement
11	24/03/2017	Approbation Compte Gestion 2016 –Budget Général
12	24/03/2017	Approbation Compte Administratif 2016 – Budget Général
13	24/03/2017	Affectation résultats 2016 – Budget Général
13bis	20/04/2017	Subventions accordées aux associations en 2017
14	08/09/2017	Modification des statuts de l'Agglomération du Grand Auch Coeur de Gascogne
15	20/12/2017	Virements de crédits
16	20/12/2017	Demande de subvention auprès du Département au titre de la DDR 2018
17	20/12/2017	Demande de subvention auprès de la Région au titre du FRI 2018

DEPOTS SAUVAGES :

Il y a vraiment des personnes qui n'ont aucun sens du civisme et qui ne sont même pas capables de jeter leur poubelle dans les aménagements prévus à cet effet.

Il est beaucoup plus facile de s'en débarrasser en les jetant au pied des conteneurs et autres endroits.

Ces mêmes personnes trouveront que le village n'est pas assez propre, pas assez fleuri.

Les encombrants et autres déchets doivent être portés à la déchetterie de votre choix (la plus proche Auch-Lamothe).

Un arrêté a été pris afin de verbaliser les individus commettant ce genre d'infraction.

CHIENS OU CHATS ERRANTS :

Depuis quelques temps, des chiens se promènent dans le village. Sachez que le Code Rural confère au Maire un pouvoir de police spéciale pour lutter encore plus efficacement contre le phénomène des animaux errants ou en état de divagation.

Le Maire est donc tenu d'intervenir pour mettre un terme à l'errance ou la divagation des chiens et des chats sur le territoire de sa commune. Si cela persiste, un arrêté municipal, afin de prévenir les troubles que pourrait engendrer la divagation de ces animaux, sera pris. La violation de cet arrêté sera sanctionnée par une contravention de première classe dont le montant s'élève à 38 € au maximum en vertu de l'article R. 610-5 du Code Pénal.

RESEAUX MOBILES

M. Jean-François BONNET, Chargé de l'aménagement numérique au Grand Auch Cœur de Gascogne, a procédé Jeudi 31 Août 2017 aux mesures de couverture des réseaux mobiles.

OPERATEUR	Nbre de barres	Type de réseau data	Débit descendant	Débit montant	Latence
BOUYGES	1	H+	Non mesurable (très faible)		
FREE	2	H+	2,8 Mbps descendants	0,6 Mbps	177 ms
ORANGE		pas de réseau			
SFR		pas de réseau			

ADSL MAIRIE			14,2 Mbps	0,75	33 ms

Conclusions :
L'ADSL mesuré à la mairie est très bon, un des meilleurs de l'agglomération.

Les réseaux mobiles eux sont soient très faibles, soient inexistant.

La commune ne pourra pas pour autant prétendre à être en zone blanche, certains opérateurs parvenant à offrir un accès internet, même si c'est faible.

FLASH INFO

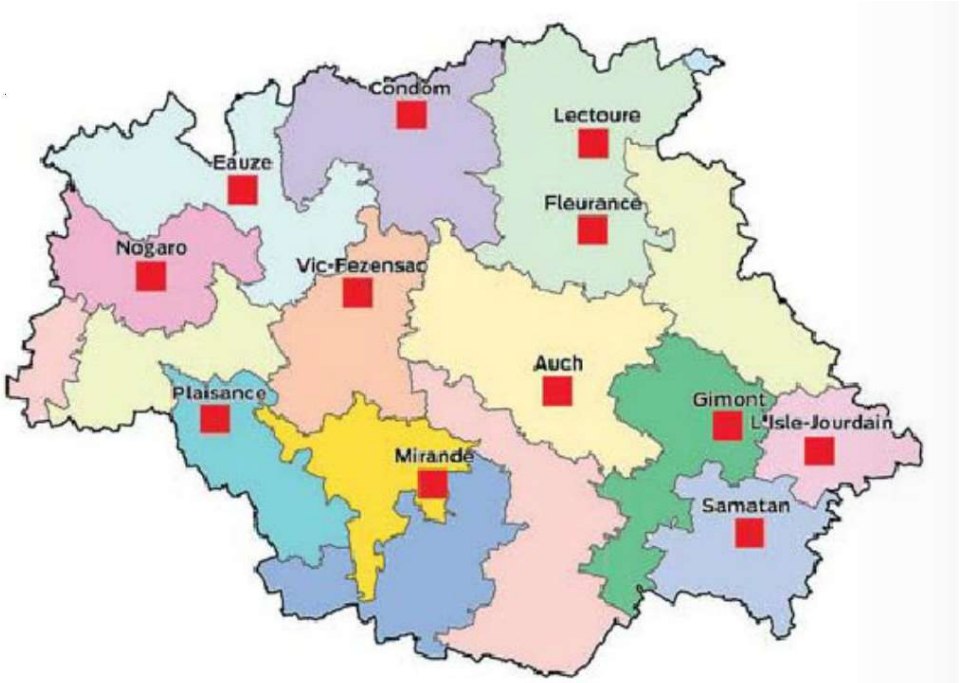

Douze mairies sont habilitées à délivrer les cartes d'identité dans le Gers.

Depuis le 7 Mars 2017, les guichets d'accueil des préfectures et sous-préfectures dédiés aux demandes de délivrance des cartes d'identité sont définitivement fermés. Ce titre est désormais accessible grâce aux procédures dématérialisées, via internet sur https://www.demarches.interieur.gouv.fr ou sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) https://www.ants.gouv.fr

Depuis le 6 Novembre 2017, les guichets d'accueil des préfectures et sous-préfectures dédiés aux demandes de délivrance des certificats d'immatriculation (cartes grises) et des permis de conduire sont définitivement fermés. Ces titres sont désormais accessibles grâce aux procédures dématérialisées, via internet sur https://www.demarches.interieur.gouv.fr ou sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) https://www.ants.gouv.fr

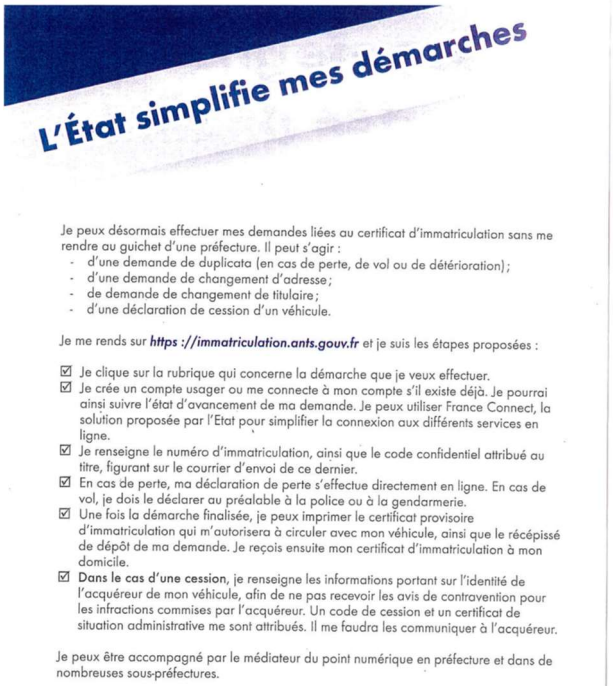

☑ Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
☑ Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
☑ Je me rends sur *https://permisdeconduire.ants.gouv.fr*
☑ Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
☑ En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
☑ En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
☑ Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
☑ Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

ROQUEFORT

Cérémonie des vœux aux 297 Roquefortois(e)s

La salle des fêtes affichait complet en cette soirée./Photo DDM, J.-P. G.

Samedi 20 janvier, à 18 h 30, Daniel Menon, maire, et son conseil municipal avaient convié les habitants de la commune à la salle des fêtes pour leur présenter les vœux. Tout d'abord une pensée particulière pour les Roquefortois qui sont malades et ceux qui nous ont quittés en 2017. La population de Roquefort est officiellement de 297 au 1er janvier 2018. Le premier magistrat rappelait : « J'ai eu l'honneur et le plaisir de célébrer 2 mariages de 2 jeunes Roquefortois et enregistré 1 Pacs. Suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a été l'année de la mise en œuvre de nouvelles structures intercommunales : l'agglomération du Grand-Auch Cœur de Gascogne et syndicat mixte Trigone. La consultation d'internet est possible à la médiathèque pour des recherches et pour des démarches administratives en ligne (CNI, CG…). Le 4 septembre, Aurélia Merier a remplacé Barbara Mothes, directrice de l'école de Roquefort depuis 11 ans. Nous la remercions pour son dévouement à l'instruction et à l'éducation des élèves. Nous souhaitons la bienvenue à Aurélia. Malgré les luttes menées pour conserver les écoles du RPI Lavardens-Roquefort, l'incertitude est de mise sur le maintien des 2 écoles ».

L'année s'est achevée et a vu des projets se réaliser : restructuration des cimetières de Clarac et du village ; l'opération d'adressage est terminée (toutes les voies ont un nom et les maisons un numéro).

DES PROJETS POUR 2018

Pour 2018, des travaux d'entretien des routes et du logement de l'école (toiture et remplacement des menuiseries), des tables et des chaises seront installées dans la médiathèque. Suite à la construction du groupe scolaire, projet financé à 60 % par la commune, le rétablissement des finances de la commune est la priorité absolue du conseil municipal. Le maire de Roquefort a clôturé la cérémonie des vœux en remerciant les associations et bénévoles pour leur implication (comité des fêtes, Club de pétanque, la Société de chasse, le club des 7 Clochers, le Téléthon, etc.) et inviter les participants à un buffet dînatoire.

Vie municipale

Cérémonie des vœux

Samedi, Daniel Menon, Maire et son Conseil municipal avaient convié les habitants de la commune à la salle des fêtes pour leur présenter les vœux : "Tout d 'abord une pensée particulière pour les Roquefortois qui sont malades et ceux qui nous ont quittés en 2017. La population de Roquefort est officiellement de 297 au 1/1/2018. J'ai eu l'honneur et le plaisir de célébrer 2 mariages de 2 jeunes Roquefortois et d'enregistrer 1 Pacs. Suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a été l'année de la mise en œuvre de nouvelles structures intercommunales : l'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne et Syndicat Mixte Trigone. La consultation d'internet est possible à la médiathèque pour des recherches et pour des démarches administratives en ligne (CNI, CG ..). Le 4 septembre 2017, Aurélia Merier a remplacé Barbara Mothes, directrice de l'école depuis 11 ans. Nous la remercions pour son dévouement à l'instruction et à l'éducation des élèves. Nous souhaitons la bienvenue à Aurélia. Malgré les luttes menées pour conserver les écoles du RPI Lavardens/Roquefort, l'incertitude est de mise sur le maintien des 2 écoles. L'année s'est achevée et a vu des projets se réaliser : restructuration des cimetières de Clarac et du village ; l'opération d'adressage est terminée (toutes les voies ont un nom et les maisons un numéro). Pour 2018, des travaux d'entretien des routes et du logement de l'école (toiture et remplacement des menuiseries) des tables et des chaises seront installées dans la médiathèque. Suite à la construction du Groupe Scolaire, projet financé à 60% par la commune, le rétablissement des finances de la commune est la priorité absolue du Conseil municipal. Je remercie les associations et bénévoles pour leur implication (Comité des fêtes, club de Pétanque, la société de Chasse, le Club des 7 Clochers, le Téléthon, etc..)...". Un buffet dînatoire a clos cette soirée.

JP32

Daniel Menon présente les voeux

L'apéritif

Le buffet dînatoire

ROQUEFORT

Les Motards en colère du Gers veulent rouler en toute sécurité

La FFMC 32 tenait samedi 25 février, à Roquefort, son assemblée générale ordinaire 2017. Moment privilégié et convivial durant lequel le conseil d'administration a présenté au public, ses bilans moral et financier, sous forme d'une rétrospective de l'année 2016. Cette année, outre les nombreux adhérents et sympathisants, l'assemblée comptait également des représentants des pouvoirs publics auxquels la FFMC 32 adresse ses remerciements.

L'assistance attentive a écouté le bilan en matière de sécurité routière ./Photo DDM J.-P. G.

Sécurité et tourisme

M. Pierre Ory, préfet du Gers, qui a été très intéressé par le bilan moral, notamment lors de la présentation des actions d'éducation en matière de sécurité routière. En effet, en 2016, plus de 770 jeunes ont pu bénéficier de ces formations. Le préfet a également indiqué la nomination d'un « Monsieur Moto » auprès de la préfecture. L'adjudant Gilles Moncassin et le maréchal-chef des logis-chef Frédéric Costabel, de la brigade motorisée d'Auch, représentaient le capitaine Thierry Souplet, de l'Escadron départemental de Sécurité routière du Gers.

Parmi les nombreuses anecdotes évoquées lors de la rétrospective 2016, celle de la jante « explosée » a permis de rappeler aux autorités présentes l'importance que revêt l'état des infrastructures routières pour la sécurité des usagers de la route et principalement pour les plus vulnérables d'entre eux que sont les motards.

A noter la présence d'Anaïs Palanque, étudiante en BTS tourisme, qui réalise actuellement une étude sur le tourisme à moto et qui a trouvé au sein du mouvement FFMC 32 un superbe « échantillon représentatif » de la population, sujet de son étude.

Au cours de cette soirée, les échanges de la moto dans le Gers ont été nombreux, passionnés et constructifs.

Le conseil d'administration 2016

Les 11 membres du conseil d'administration 2016. Alain Burnichon, coordinateur + formateur Education routière des jeunes (ERJ) ; Patrick Caquin, logistique ; Jean-Pierre Escalier, enquêteur Comprendre pour agir (ECPA) + formateur Education routière des jeunes (ERJ) ; Frédéric Fournier, formateur Education routière des jeunes (ERJ) ; Serge Gousseff, correspondant Fédération française motocycliste + balade moto ; Bruno Laumenerch, responsable communication ; Nathalie Laumenerch, comptabilité SCOTR ; Christophe Millot, responsable Evénements ; Michel plassier, correspondant Association Formation des motards + correspondant « MotoMag » ; Reine Punsola, secrétaire + correspondant « MotoMag » ; Philippe Tranel, secrétaire + correspondant STOP VOL. Les adhérents chargés de missions en 2016. Frédéric Courège, correspondant GAEL + réseaux sociaux ; Paul Guilbert, délégué AMDM + formateur Education routière des jeunes (ERJ) ; Denis Vivent, correspondant balade ; Thibault Vrielynck, vérificateur aux comptes ; Denis Vivent, correspondant balade ; Thibault Vrielynck, vérificateur aux comptes ; Denis Vivent, correspondant balade ; Thibault Vrielynck, vérificateur aux comptes.

ROQUEFORT

Spectacle samedi 25 et dimanche 26 mars

Découvert par « La France a un incroyable talent » et « The Voice », Alexandre Chassagnac est un artiste aux multiples facettes. Il est devenu tout au long de ces années l'un des performeurs les plus remarqués en France et à l'étranger (Canada Chine, etc.). Son nouveau show, « La Voix de l'autre », allie performance et créations, regroupant entre autres les plus grands airs d'opéra, de pop-variétés et titres intimistes. Pour les deux premières dates de la tournée dans le Gers, Alexandre Chassagnac attend le public samedi 25 mars, à 20 heures, et dimanche 26 mars, à 16 heures, dans la salle des fêtes de Roquefort. *Les réservations se font sur http://www.billetreduc.com/180888/evt.htm.*

ROQUEFORT

Alexandre Chassagnac donnera deux concerts

Les 2 premières dates de la tournée dans le Gers d'Alexandre Chassagnac sont fixées au samedi 25 mars à 20 heures et au dimanche 26 mars à 16 heures. Par son interprétation surprenante de « La Lettre à Elise », Alexandre Chassagnac est parti à Montréal afin de participer au festival « Juste pour rire en 2008 » mais aussi sur beaucoup de scènes françaises : première partie de Calogéro et Julien Doré entre autres. Après son passage très remarqué à « The Voice » saison 2, dans l'équipe de Louis Bertignac, il remonte sur scène avec son nouveau spectacle : « La Voix de l'autre » offrant au public un étonnement mais aussi une addiction grâce aux interprétations des titres passant de Luciano Pavarotti, Maria Callas, Céline Dion, Freddie Mercury, quelques clins d'œil aux années 30, 70, 80 mais aussi des titres de son dernier album « + 1 ». Il reste quelques places pour samedi et dimanche.

Vous pouvez réserver à la mairie de Roquefort, mardi et jeudi matin ou sur le site : http://www.billetre-duc.com/180888/evt.htm ou le jour du spectacle. Prix : 17 euros en réservation ou 22 le jour du spectacle.

ROQUEFORT

Un concert enthousiasmant

Samedi 25 mars dans le cadre idyllique de l'église du village, Alexandre Chassagnac a promené le public dans son univers musical « La Voix de l'autre ». Son nouveau show allie performance et créations, regroupant entre autres les grands airs d'opéra, de pop variétés et titres intimistes, mais aussi des titres de son dernier album « + 1 ».

Une nombreuse assistance était présente, debout pour saluer et applaudir le chanteur. Un phénomène vocal qui a suscité une ovation monstre. Pour terminer, le chanteur s'est adonné à une séance de dédicaces./Photo DDM J.-P. G.

ROQUEFORT

Au banquet de la pétanque

Samedi 4 février, à 19 heures, le club de pétanque, La Boule roquefortoise, tenait son assemblée générale à la salle des fêtes. Tous les licenciés étaient présents. Le président Didier Charrière s'est félicité de l'activité du club : la situation financière est saine, le nombre d'adhérents est stable (22 licenciés). Durant l'année 2016, 2 concours officiels et 3 rencontres interclubs ont été organisés. L'année 2017, 2 concours sont programmés : 1 en triplettes le 8 mai et l'autre le 15 août en doublettes pour la fête du village, la composition du bureau ne change pas. Un succulent repas a terminé la soirée.

Le bureau./Photo DDM J.-P. G.

ROQUEFORT

Carnet rose

Mardi 28 février, une nouvelle Roquefortoise est née, Gladis est heureuse de vous annoncer la naissance de sa petite sœur Isaure, qui comble de joie toute sa famille. Elle a poussé son premier cri à 6 h 30, mesure 45 cm et pesait 2 200 grammes. Les amis de Karim et de Julie Taja et « La Dépêche du Midi » adressent tous leurs vœux de santé et de prospérité au bébé et des félicitations aux parents et grands-parents.

Jeudi 27 avril 2017 . LA DÉPÊCHE DU MIDI .21

ROQUEFORT

Randonnée: tous « En marche pour Louca»

Dimanche 30 avril, l'association « En marche pour Louca » organise une randonnée en partenariat avec les Randonneurs gascons à Roquefort. Départ à 9 heures, salle des fêtes du village. Plusieurs formules sont proposées : 2 circuits de 5 et 10 km avec petit-déjeuner offert (5 €), vente de tee-shirt à l'effigie de Louca (5 €), apéritif et repas (10 €, 5 € pour les moins de 10 ans, amener vos couverts, pensez à porter vos boules de pétanque pour l'après-midi . Buvette. Inscriptions au 06 87 38 05 89. Tous les bénéfices seront intégralement reversés à l'association. Créée l'été dernier, elle a pour objectif d'améliorer le quotidien d'un petit garçon demeurant à Goutz. Louca, 4 ans, n'a pas une vie comme tous les autres petits garçons de son âge. Il ne marche pas, ne parle pas, mais malgré son handicap et surtout la vie bien cruelle qui lui a enlevé son papa en juin 2015 des suites d'une longue maladie, il garde son merveilleux sourire. L'association va entre autres financer son équipement médical (déambulateur, fauteuil roulant...), l'aménagement fonctionnel de sa maison et surtout aider sa maman à supporter un quotidien parfois bien lourd.

Louca./Photo DDM J.-P. G.

Pour plus de renseignements;https://www.facebook.com/pg/En-marche-pour-Louca-1950816876025 40/about/?ref=page_internal.

L'association remercie vivement M. Daniel Menon, maire de Roquefort, et toute son équipe municipale pour leur soutien.

ROQUEFORT

Pétanque

Christiane Camarazzo, adhérente et secrétaire au club de pétanque La Boule roquefortoise depuis cinq ans, a été sélectionnée lors du concours tête à tête féminin à Auch. Elle fait donc partie des 4 qualifiées pour disputer le titre à Saverdun, en Ariège, dimanche 28 mai. Avec des entraînements assidus, elle est arrivée à une maîtrise et une précision dans le jeu. Rendez-vous aussi le 11 juin, à Riscle, pour la soutenir au championnat du Gers tête à tête./Photo DDM J.-P. G.

ROQUEFORT

39 triplettes au challenge G.-Galand

Lundi 8 mai après-midi, le club de pétanque La Boule roquefortoise a rendu hommage au président fondateur du club en organisant le 2e challenge Gilbert-Galand. C'est sous un magnifique soleil que s'est déroulé le concours avec une très grande participation (39 équipes). Le trophée a été remporté par la triplette (Bernard Arquié, Serge Chiapino, Didier Benvegnu), de Massen (Tarn-et-Garonne). Les finalistes sont : Anthony Carpentier, Jean-Pierre Molena, Enzo Molena, de Goutz. Le repêchage a été gagné par l'équipe Frédéric Ribout, Cassou, Novarini, de Bezolles ; les finalistes sont Millet, Palanque, Paulino, de Préchac. Pascal Galand, fils de Gilbert, a tenu à remettre le trophée aux vainqueurs.

Les vainqueurs et les finalistes./Photo DDM J.-P. G.

ROQUEFORT

Feu de chaume : les agriculteurs en soutien

Au pied du village de Roquefort, un incendie s'est déclaré pour une raison indéterminée vers 15 h 30 avant-hier(lire notre édition d'hier). Les pompiers sont intervenus rapidement mais le vent d'autan a donné quelques difficultés pour maîtriser le sinistre. Voyant cela, les agriculteurs du village avec leurs tracteurs et leurs cover-crop ont aidé les pompiers pour éviter la propagation de l'incendie(/Photo DDM, J.-P. G). Une mobilisation que nous nous devions de souligner.

ROQUEFORT

Randonnée de la fête

Vendredi 11 août c'est le début de la fête du village avec une randonnée semi-nocturne. Sous un beau soleil de nombreux participants ont effectué la marche de 8 km. À la fin du parcours le comité des fêtes de Roquefort a offert l'apéritif. Parallèlement un concours de pétanque en doublette locale était organisé. Une soirée Tapas a clôturé cette sympathique soirée, avant la musique des années 80. Mardi 15 août concours officiel de pétanque en doublette Challenge Jean-Pierre-Bouvet.

Le groupe de marcheurs./Photo DDM/J.P.G

ROQUEFORT

Pétanque : 11e Challenge Jean-Pierre Bouvet

Mardi 15 août après-midi c'est le concours officiel de la fête. Le matin 26 licenciés se sont disputés en tête à tête puis à midi un repas moules frites a été organisé .Le président du club Didier Charrière est heureux de la réussite de cette journée ; 41 doublettes ont concouru pour le 11e trophée Jean-Pierre Bouvet (ancien licencier du club). L'équipe Ladevèze Thierry de Goutz et Berges Gilbert de Puycasquier remporte le trophée, les finalistes sont Pellefigue Serge de Peyrusse-Massas et Tiennot Jacques de Jégun. Le complémentaire est gagné par l'équipe Perin Serge de Petit Nerac (47) et Carioli Jacques de Vic-Fezensac, les perdants sont l'équipe Escoll Alain de Peyrusse-Massas et Hernandez Éric de Jegun.

Les vainqueurs du trophée et les finalistes./ Photo DDM J.P.G

ROQUEFORT

Au ball-trap de la chasse

Ce dimanche 20 août, la Diane Roquefortoise a organisé une journée ball-trap à laquelle 50 tireurs ont participé. Le matin voyait le début du concours avant, à midi, le repas de chasse qui était organisé par les chasseurs de Roquefort. L'après-midi, c'était l'heure du concours officiel.

Résultats. Concours 25 plateaux : 42 tireurs. Vainqueur : Michel Lataste, vice champion d'Europe 2017 et vice champion de France Vétéran 2017, membre de l'équipe de France Vétéran. 2e Franc Junca, 3e Daniel Darnaude, 4e Claude Planté. Cadet : 1er Mathias Gabaroca, 2e Victor Desjardins. Dames : Martine Mouret.

Les Concurrents du Ball-Trap./Photo DDM J.P.G

SAINTE-CHRISTIE

Les activités des 7 Clochers

Le groupe de gym douce./Photo DDM J.-P. G

Les cours d'aquagym ne pourront pas débuter avant lundi 25 septembre en raison des travaux de la piscine en cours. Les cours de mémo-poursuite débuteront mercredi 18 octobre. L'exposition de peinture aura lieu à Gavarret-sur-Aulouste, samedi 23 et dimanche 24 septembre ; ouverte à tous, on pourra découvrir les talents des artistes avec les amis, voisins et famille. La gym des lundis reprendra le 18 septembre avec Nicolas Lepoitevin, à 17 h 15 (1 heure de gym variée) et à 18 h 30 (1 heure de gym cardio tonique), et les jeudis (1 heure de gym renforcement musculaire). Les mardis ont repris avec David, à 18 heures (1 heure de gym douce) et à 19 heures (1 heure de sophrologie).

Ste-Christie

LE PETIT JOURNAL

LES ACTIVITÉS DE LA SAISON 2017-2018 ONT REPRIS !!

Club des 7 Clochers

Premier cours de gym !! photo jean-pierre-guerlin

Depuis le Mardi 5 septembre les activités du club des 7 Clochers ont repris !!!!! Pour cette nouvelle saison c'est l'atelier gymnastique douce qui a « ouvert le bal »avec le retour de David, animateur de sports, fidèle au club. Il assure également l'atelier sophrologie le mardi de 19 à 20 H. Concernant la gym variée suivie d'une gym cardio-tonique le lundi de 17 H 15 à 19 H 30 ; c'est un nouvel animateur Nicolas qui assurera les cours ainsi que le jeudi de 18 H 15 à 19 H 15, cours de renforcement musculaire.

Ce sont en tout 24 activités qui vont se remettre en route, activités sportives mais aussi culturelles et artistiques : Tir à l'Arc, danse, Théâtre, dictée, anglais, espagnol, italien, peinture, patchwork, initiation à l'informatique, loisirs créatifs, etc....
Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 05 62 64 31 17

Publié le 13 septembre 2017 GMz

ROQUEFORT

Dépôts sauvages

La municipalité de Roquefort souhaite rappeler à ses administrés que les déchets volumineux doivent être apportés en déchetterie. En effet, il a été trouvé un matelas au bord des berges du Gers, près de la D177. Un arrêté sera pris afin de verbaliser les individus commettant ce genre d'infraction. « Nous nous efforçons de maintenir ces lieux entretenus afin que les pêcheurs, les randonneurs ou autres puissent venir en toute tranquillité. Merci de respecter la nature et l'environnement ! »

Encombrant sauvage./Photo DDM J.P.G

Lundi 11 septembre 2017 . LA DÉPÊCHE DU MIDI . 11

1,10€ (Espagne : 1,50 €) GERS

LA DÉPÊCHE DU MIDI Le journal de la démocratie

VENDREDI 6 OCTOBRE 2017 Tél : 05 62 11 33 00 ● contact@ladepeche.com ● www.ladepeche.fr

PUYSÉGUR

Une génisse de 5 mois tuée au fusil

Poupette, persécutée par sa mère, avait été élevée au biberon par son éleveur, qui s'était pris d'affection pour la génisse au point de lui éviter l'abattoir. Jean-Philippe l'a retrouvée truffée de plombs. Il a déposé plainte. • page 20

Jean-Philippe et sa mère Aline n'en reviennent pas du rapport du vétérinaire. / DDM, N.D.

24 heures

Puységur - Roquefort

Qui a tué la génisse Poupette au fusil de chasse?

l'essentiel

Dimanche, un agriculteur-éleveur de la commune de Puységur a découvert que sa «Poupette», une génisse de 5 mois, avait été grièvement blessée par des dizaines de plombs de chasse. La vache est morte mardi. Une plainte a été déposée.

Elle avait 5 mois et avait été élevée au biberon après avoir failli être encornée par sa mère, une vache très acariâtre : dimanche dernier en matinée, «Poupette», une génisse blonde d'Aquitaine, a été retrouvée truffée de plombs de chasse de la tête au sabot !

Les faits se sont déroulés dans un champ sur la commune de Roquefort, à quelques encablures de sa ferme, sise, elle, sur la commune de Puységur, lieu-dit Mestre Bidaou. Dimanche dernier, Jean-Philippe Charrière, le paysan victime de cet acte odieux, entend un grand nombre de coups de fusils durant une bonne heure. Il sait parfaitement que la période s'y prête mais finit tout de même par s'inquiéter de la quiétude de ses vaches, une trentaine, qui paissent tranquillement non loin de là. « Je les ai trouvées complètement affolées, raconte ce célibataire de 57 ans. Puis, j'ai découvert Poupette blessée. J'ai eu beaucoup de mal à la faire revenir en stabulation. » Où elle s'est couchée pour ne plus se relever !

Le rapport accablant du vétérinaire

Un vétérinaire venu lundi de Fleurance n'a pu que constater le piteux état de l'animal : « Hypothermie et muqueuses très anémiées, relate-t-il dans son compte rendu. Multiples blessures sur la tête et le coup. Apparemment, l'animal a pu être *plombé* par un chasseur. » Le vétérinaire a prélevé autant de plombs que possible, y compris au niveau d'un sabot ! Des plombs de deux calibres différents (4 et demi et 7 et demi) qui attesteraient qu'il ne peut s'agir d'un accident mais bien d'un acte volontaire.

Une plainte aux gendarmes

Poupette a rendu son dernier souffle mardi matin. Dans la foulée, Jean-Philippe s'est rendu à la gendarmerie de Lectoure où il a déposé une plainte contre X. « Elle faisait partie de la famille et n'aurait jamais, elle, été destinée à l'abattoir », se lamente Aline, 78 ans, la mère de Jean-Philippe. Elle ajoute, les yeux un peu humides : « Elle nous suivait partout, comme un chien. Il y a quelques jours encore, elle s'est présentée à l'entrée de la cuisine pour essayer de nous rejoindre dans la maison. »

Poupette, une génisse de 400 kg estimée par Jean-Philippe Charrière à 900 €... et à des tonnes d'affection. Ajoutant à la peine, la bête est morte depuis mardi et aucun équarrisseur n'a pu se libérer. / Photo DDM, N. Dobbelsteen.

Jean-Philippe indique encore : « Dimanche, les autres bêtes étaient tellement en panique, que j'ai dû attendre le soir pour pouvoir les rentrer. C'est alors que j'en ai découvert une dans une mare, complètement affolée et envasée. » Il signale également que depuis mardi il éprouve les plus grandes difficultés pour faire venir un équarrisseur... depuis Agen : « Il va falloir que j'alerte la préfecture, alors que ce vendredi, je dois me rendre à Toulouse au centre hospitalier pour une visite de contrôle de son œil droit : il m'a été crevé par la mère de Poupette ! »

Une peau de vache dont la famille Charrière s'était débarrassée rapidement, tout en continuant à pouponner leur regrettée Poupette.

Serge Baulbès

POUR ALLER PLUS LOIN Journal numérique : cliquez sur l'image pour voir un enrichissement

ROQUEFORT

De petits monstres au village

Mardi 31 octobre, à la tombée de la nuit, les sorcières, les squelettes et les fantômes étaient de sortie. Tous les enfants de la commune s'étaient donné rendez-vous pour fêter Halloween. Ces petits monstres en quête de bonbons allaient, selon la tradition, taper aux portes des maisons pour demander des friandises, accompagnés de leurs parents./Photo DDM J.-P. G.

ROQUEFORT

Les « mercredis de l'Histoire » organisés par les 7 Clochers sont passionnants

Mercredi, dans le cadre des « mercredis de l'Histoire », Laurent Mauras proposait à ses fidèles spectateurs le thème suivant : « Jeanne d'Arc, princesse royale ».

Au prime abord, cette présentation de Jeanne d'Arc interpelle parce que très souvent celle que l'on appelait « la Pucelle » apparaissait comme une paisible bergère à qui des voix prédisaient qu'avec le roi elle sauverait le royaume de France.

Princesse ou bâtarde élevée dans la famille d'Arc à Donrémy, la question divise toujours les historiens. Néanmoins sa première rencontre avec le dauphin est surprenante : elle l'a reconnu au milieu d'une foule de courtisans alors qu'il avait échangé son costume avec un autre.

Une nombreuse assistance a pris part à la conférence./Photo DDM J.-P. G.

Comment une jeune femme a-t-elle pu convaincre le roi de lui attribuer une armée pour battre les Anglais ? Beaucoup de questions demeurent encore de nos jours sur la vie de cette jeune personne. Cependant sa fin tragique tout le monde la connaît. Encore une soirée passionnante.

Prochain Mercredi : le 18 janvier 2018 à Gavarret.

MIREPOIX

Téléthon 2017

Programme du Téléthon Mirepoix-Gavarret-Sainte Christie- Roquefort

La marche du Téléthon

Le comité d'organisation du Téléthon Mirepoix-Sainte Christie-Gavarret-Roquefort vous propose un programme varié pour récolter des fonds pour la recherche médicale :

Vendredi 1er décembre : à Mirepoix, bal musette à partir de 21 H (entrée 8 €) ;

Samedi 2 décembre : à Gavarret, pétanque doublette à la mêlée (à partir de 13 H 30 - 14 H, jeux de cartes). Participation de 5 € par personne;

Dimanche 3 décembre : à Sainte-Christie, loto du Téléthon à 15 H ;

Samedi 9 décembre : Journée nationale, à 9 H 30, marche à partir de Sainte-Christie (participation 2 €) ; à midi à Mirepoix, apéritif offert par la commune, Expo Vieux Tracteurs, repas tiré du sac et suite Rando à partir de 14 H 30 ; à 14 H à Sainte-Christie, vente crêpes, kiwis, pommes, miel, pains d'épices ; Pesée du jambon ; à 15 H, mini-rando enfants à partir de 16 H 30 et arrivée des randos à Sainte-Christie ; Goûter offert aux enfants ayant participé à la mini-rando. Jeux. A 19 H, à Sainte-Christie, repas paella organisé par le Comité des Fêtes au profit du Téléthon (adultes 12 €, enfants de moins de 12 ans 8 €) ; à Roquefort, à partir de 14 H : promenades calèche, jeux de quilles, maquillage, expo patchwork avec tombola, vente crêpes, pommes, kiwis, vin chaud ; à 16 H 30, lâcher de ballon par les enfants de l'école.

Durant les activités une urne sera à la disposition des personnes qui souhaitent faire un don.

GMz

Du vendredi 1er au jeudi 7 décembre 2017 • Le Petit Journal du Gers

ROQUEFORT

Club des 7 Clochers, les mercredis de l'histoire

Jeanne d'Arc : princesse royale !

Laurent Mauras

Jeanne d'Arc

L'assistance

Mercredi 15 novembre, dans le cadre des « Mercredis de l'Histoire » Laurent Mauras proposait à ses fidèles spectateurs le thème suivant : « Jeanne d'Arc, princesse royale ». Au prime abord, cette présentation de Jeanne d'Arc interpelle parce que très souvent celle que l'on appelait la Pucelle apparaissait comme une paisible bergère à qui des voix prédisaient qu'avec le roi elle sauverait le royaume de France. Princesse ou batarde élevée dans la famille d'Arc à Donrémy la question divise toujours les historiens. Néanmoins, sa 1ère rencontre avec le Dauphin est surprenante : elle l'a reconnu au milieu d'une foule de courtisans alors qu'il avait échangé son costume avec un autre. Comment une jeune femme a-t-elle pu convaincre le roi de lui attribuer une armée pour battre les Anglais ? Cependant, sa fin tragique tout le monde la connaît. Encore une soirée passionnante.

Prochain mercredi : le mercredi 18 janvier 2018 à Gavarret : la science et le suaire de Turin

GMz

Du vendredi 24 au jeudi 30 novembre 2017 • Le Petit Journal du Gers

Téléthon • Comité du Téléthon Gavarret-Mirepoix-Sainte Christie-Roquefort

Plus de 5877 € récoltés !

Départ de la marche

Remise du chèque de Groupama

Avec les Amis des Vieux tracteurs

Vente des crêpes

Lâcher de ballons à Roquefort

Pour ce 31e Téléthon, le comité Gavarret-Mirepoix-Sainte Christie-Roquefort s'est mobilisé pour recueillir des fonds pour la recherche médicale.

Dès la fin octobre des équipes se sont chargées d'aller ramasser pommes et kiwis qui seront revendus dans les maisons mais aussi seront proposés pour le marché du Téléthon. La 1ère manifestation a eu lieu le vendredi 1er décembre à la salle des fêtes de Mirepoix avec l'orchestre Gilbert qui a fait danser jeunes et moins jeunes au son de l'accordéon. Un grand merci à l'ensemble des musiciens qui chaque année assurent gratuitement cette soirée.

Le lendemain à Gavarret l'après midi un concours de pétanque réunissait de nombreux pétanqueurs malgré le froid, pendant que dans la salle des fêtes jeux de société, jeu de cartes faisaient s'affronter de nombreux participants.

Le dimanche à la salle des fêtes de Sainte Christie le loto du Téléthon réunissait de très nombreux joueurs ce qui a permis de retirer de la manifestation un bénéfice substantiel.

Le Samedi 9 décembre date officielle de la journée Téléthon plusieurs manifestations étaient organisées :

la marche du Téléthon au départ de Sainte Christie avec repas à Mirepoix.

L'après midi : marché à Sainte Christie avec vente de pommes, kiwis, miel et bien sûr la vente des crêpes . En même temps à Roquefort : Lâcher de ballons par les enfants de l'école, promenade en calèche, maquillage , exposition patchwork, vente de crêpes, etc .... Le soir à Sainte-Christie repas organisé par le comité des fêtes qui réunissait quelque 120 personnes.

Tout cela a donc permis de récolter entre les recettes et les dons plus de 5877 €.

A ce stade il faut remercier le Comité d'organisation qui chaque année se dépense beaucoup pour mettre en place les diverses manifestations, tous les bénévoles qui se joignent à eux et tous les donateurs qui font en sorte d'obtenir une remontée significative des fonds. Merci à tous !

GMz

Le Petit Journal du Gers • Du vendredi 5 au jeudi 11 janvier 2018

ROQUEFORT

Téléthon 2017

Roquefort se mobilise !

Samedi 9 décembre à partir de 14 H. Au programme cette année : Promenade en calèche; Jeu de quilles ; Maquillages ; Jeux de société pour les enfants ; Exposition de patchwork ; Vente de pommes et de kiwis ; Récupération de piles ; Buvette, vin chaud, vente de gâteaux, crêpes... ; Lâcher de ballons par les enfants. La société de chasse propose des billets de tombola à 2€, lot : 1 chevreuil. L'achat des billets peut se faire auprès de la société de chasse ou le jour du Téléthon à la salle des fêtes.

GMz

ROQUEFORT

Téléthon : tous solidaires

Samedi 9 décembre, à partir de 14 heures, en collaboration avec le club des 7 Clochers seront organisées des animations au profit du Téléthon. Au programme : promenades en calèche, jeu de quilles, maquillages, jeux de société pour les enfants, exposition de patchwork, récupération de piles, buvette, vin chaud, vente de gâteaux, crêpes. A 16 h 30, lâcher de ballons par les enfants. La Société de chasse propose des billets de tombola à 2 euros : en lot, un chevreuil. L'achat des billets peut se faire auprès de la Société de chasse de Roquefort ou le jour du Téléthon à la salle des fêtes.

Jeudi 7 décembre 2017 . LA DÉPÊCHE DU MIDI .29

SAINTE-CHRISTIE/MIREPOIX/ROQUEFORT/GAVARRET

Téléthon : plus de 6 000 euros collectés

Lâcher de ballons pour le Téléthon./Photo DDM J.-P. G.

Le comité de Sainte-Christie, Mirepoix, Gavarret, Roquefort s'était mobilisé pour le 31e Téléthon afin de recueillir des fonds pour la recherche médicale. Fin octobre, des équipes sont allées ramasser pommes et kiwis revendus dans les maisons et sur le marché du Téléthon. Le vendredi 1er décembre, à la salle des fêtes de Mirepoix, l'orchestre Gilbert qui a fait danser jeunes et moins jeunes au son de l'accordéon. Un grand merci à l'ensemble des musiciens qui, chaque année, assurent gratuitement cette soirée. Le lendemain à Gavarret, un concours de pétanque réunissait de nombreux pétanqueurs, malgré le froid, pendant que dans la salle des fêtes, les jeux de société faisaient s'affronter un large public. Le dimanche, à la salle des fêtes de Sainte-Christie, le loto réunissait de très nombreux joueurs. Puis, le samedi 9 décembre, date officielle de la journée Téléthon, plusieurs manifestations étaient organisées : la marche au départ de Sainte-Christie avec repas à Mirepoix, marché à Sainte-Christie avec vente de pommes, kiwis, miel et, bien sûr, la vente des crêpes. En même temps à Roquefort : lâcher de ballons par les enfants de l'école, promenade en calèche, maquillage, exposition patchwork, vente de crêpes, etc. Le soir à Sainte-Christie, un repas était organisé par le comité des fêtes qui réunissait quelque 120 personnes.

Tout cela a donc permis de récolter plus de 6 000 €. Il faut remercier le comité d'organisation qui chaque année se dépense beaucoup pour mettre en place les diverses manifestations, tous les bénévoles qui se joignent à eux et tous les donateurs.

22. LA DÉPÊCHE DU MIDI • Mercredi 10 janvier 2018.